

COMPTE-RENDU DU GT RH-FP DU 03 OCTOBRE 2024

Voici un résumé condensé des quelques éléments importants que nous avons essayé de relever au mieux lors du GT RH.

Les éléments mentionnés ci-dessous sont, naturellement, un complément au document que vous avez reçu la semaine dernière, qui concernait les pistes de réflexion pour ce groupe de travail. Nous n'avons donc pas inclus l'intégralité des éléments déjà présents, mais uniquement des informations supplémentaires.

QUALIFICATION DES MARINS

Réduction de la formation G2

Formation 3000kW : un cahier des charges rédigé par l'ENDLR va être proposé à différents lycées maritimes. La formation serait réduite entre 7 et 9 mois et adaptée aux stricts besoins de la douane.

Par conséquent cette formation «300kw douane» ne sera pas complète pour le 3000 KW tel que dispensé actuellement à l'ENSM. Certains modules non nécessaires à la douane ne seront pas abordés.

Plusieurs lycées ont été démarchés et pour le moment le lycée de Boulogne-sur-Mer semble répondre aux premiers critères de sélection avec des logements sur place et restauration possible. D'autres lycées restent à démarcher par l'administration (Méditerranée et Côte Atlantique), mais celui de Cherbourg semble retenir une attention particulière compte-tenu de la qualité du matériel pédagogique.

L'appel d'offre devrait être assez rapide avec obtention du marché public espéré en Septembre 2025 ce qui amènerait à une première formation en 2026.

Concernant l'effectif, le besoin de la douane est de 10 mécanos G2 tous les 2 ans et le directeur souhaiterait en avoir, dans le meilleur des cas, 5 tous les ans. A voir sur la faisabilité...

Autre possibilité, voir si d'autres administrations seraient intéressées (affmar).

Reconnaissance Titre/Diplôme

Ouvert seulement aux collègues douaniers ayant eu une expérience antérieure dans la maritime. Si la VAE est validée, un stage pratique sera quand même à réaliser dont la durée n'est pas connue... Cela semblerait dépendre des capacités de chacun (?)

La volonté importante du directeur est que la personne ayant obtenue la VAE soit en totale capacité d'effectuer les missions attendues en douane. La VAE donnera un diplôme et suite au stage pratique douane le collègue obtiendra un brevet.



Valorisation des acquis (VAE)

Accès pour le moment quasi exclusif aux collègues méca G1 assumant les fonctions de méca G2 sur leur navire. Une année de préparation avec un dossier à monter (aide possible avec bureau RH en discussion) et à la fin, présentation du dossier devant un jury pour obtention du 3000kW STCW. Le retour dans l'unité semble garanti avec le rôle de G2.

Pour l'UNSA DOUANES, le candidat doit revenir à son poste sauf si, et seulement si, il désire muter.

RECRUTEMENT

En 2025, concernant le concours MAINTENANCE NAVALE : le 750 KW sera un pré-requis pour s'inscrire.

Concours CAT B et A Marin des douanes, pont et machine

Conditions concours CAT B :

- Être minimum capitaine 200 et 750kW pour mécano ou marin-pont.
- Être minimum Capitaine 500 pour marin pont.
 - ▶ 2 épreuves d'admissibilité (QCM : math/physique-chimie/option au choix méca ou pont)
 - ▶ 3 épreuves d'admission
 - 1 entretien avec le jury
 - 1 épreuve pratique
 - épreuves sportives

Si tout se déroule comme prévue, le concours sera mis en place dès 2026.

Pour les lauréats : formation initiale de contrôleur + 1 mois de formation technique maritime douane.

Un groupe de travail DNGCD/RH pour la Catégorie A aura lieu fin octobre.

Attractivité de la douane

En ce qui concerne les offres de stages embarqués, il faudra établir des conventions très précises, car les syndicats ont soulevé des points à considérer tels que la présence d'armes à bord, la durée des missions, etc.

Pour l'instant, aucune information supplémentaire n'a été fournie par le DNGCD.

Règles de gestion

Travail en cours sur la concordance des calendriers de concours et de formations. Normalement, une liste de postes devrait être connue à l'avance pour le prochain stage G1 et peut être pour le stage G2.

Cependant, le directeur s'interroge sur le fait que cela puisse être le cas avec tous les stages, étant donné le problème de l'administration et des syndicats concernant l'absence de mutations sur des postes pris en sortie d'école.

N'hésitez pas à prendre contact avec notre section si vous avez une question : unsa.dngcd@douane.finances.gouv.fr

Représentants UNSA Douanes : Lisa Trouche et Yannick Benillan

